

■ SAIGNELÉGIER

# Marché-Concours 2019: bilan mitigé

► La dernière édition du Marché-Concours de Saignelégier boucle dans les chiffres rouges, sur un déficit de 35 540 francs, partiellement compensé par le rendement de titres.

► L'annulation de la Fête cette année, renvoyée en 2021, ne sera pas sans frais: les organisateurs solliciteront l'aide du canton.



Les costumes n'ont pas fait recette lors de la dernière édition du Marché-Concours, sans doute concurrencés par la Fête des Vignerons. ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

«C'est un bilan mitigé», admet Gérard Queloz, président d'organisation. S'il a tenu ses promesses côté spectacles, le Marché-Concours 2019 n'a pas généré autant d'entrées qu'espéré, notamment le samedi. «Mais on ne peut pas reprocher à la Fédération nationale des costumes, hôte d'honneur, de ne pas s'être suffisamment investie, poursuit le responsable. Elle n'a pas ménagé ses efforts, avec un budget équivalent à celui d'un canton invité, de l'ordre de 419 000 francs.» Alors, à quoi attribuer cette baisse de fréquentation? Le président pointe du doigt la concurrence de la Fête des Vignerons et la météo incertaine du samedi.

Tout compte fait, la Fête du cheval accuse une perte de 35 540 fr. pour des charges globales qui s'élèvent à 1,171 892 million de francs. Hier soir aux Breuleux, une quinzaine de membres de la

Société coopérative d'agriculture des Franches-Montagnes, réunis en assemblée générale sous la présidence de Bernard Varin, ont approuvé ces comptes 2019.

Côté recettes, le poste des entrées – lequel englobe également la location de tribunes – a généré près de 289 000 fr., contre 325 000 fr. une année plus tôt. Les contrats de sponsoring, en hausse régulière, alimentent les produits pour 374 000 fr. alors que les vivres rapportent près de 280 000 fr.

Les frais d'organisation générale (215 000 fr.), la construction des infrastructures et location de tribunes

(167 000 fr.), les secteurs des vivres (155 000 fr.) et des relations publiques (145 000 fr.) constituent les charges les plus importantes.

## Contrats renégociés

Le déficit net de l'édition 2019 est réduit à 9776 fr., compensé par le rendement des fonds d'obligation (+ 8%), qui atteint quelque 25 000 fr. «Nous avons réalisé un bénéfice net de plus de 30 000 francs en 2018 avec Fribourg pour invité, cela varie d'une année à l'autre, selon l'hôte d'honneur», tempère le président Queloz.

La perte d'exercice n'est pas de nature à mettre en péril la

manifestation, commente en substance Etienne Gigon, caissier en titre depuis plus de quarante ans. La grande Fête du cheval peut puiser dans ses réserves.

Elle devra vraisemblablement encore le faire pour 2020, même si l'événement est annulé: «La perte est encore difficilement chiffrable mais certains frais, récurrents, tels les assurances, sont déjà engagés. Nous avons déposé une demande d'aide auprès du canton.»

Avec un calendrier bouleversé, les organisateurs n'ont pas chômé ce début de saison. «Une période de grand stress, résume le président. Nous

avons dû rediscuter avec nos fournisseurs, revoir des arrangements, renégocier certains contrats avec nos sponsors pour les repousser d'une année.»

## Ne pas vivre sur les acquis

Gérard Queloz veut croire que l'édition 2021, avec le canton d'Argovie comme hôte d'honneur, renouera avec les chiffres noirs. Les venues du Valais en 2022 et du Département du Haut-Rhin en 2023 laissent également augurer de belles affluences: «Mais il ne faut pas croire que nous vivons sur nos acquis. Nous nous remettons sans cesse en question, nous comprimons les dépenses. L'année prochaine par exemple, nous ferons

une économie de 13 000 fr. en changeant de fournisseur de tribunes.»

Pour rajeunir son public, l'organisation mise sur les réseaux sociaux, les publicités dans les manèges ou dans les transports publics argoviens pour 2021. «Avec l'incertitude actuelle, nous n'allons toutefois pas réinventer la roue pour 2021», poursuit Gérard Queloz. Mais comme Etienne Gigon le rappelle, il est essentiel d'augmenter la fréquentation, «en veillant toutefois à ne pas dénaturer le caractère de la manifestation».

Si la fête est reportée aux 6, 7 et 8 août 2021, un pique-nique réunira toutefois tous les bénévoles dimanche 9 août prochain.

VÉRONIQUE ERARD-GUENOT

## Rencontre constructive avec la SPA

► En février, les organisateurs jurassiens ont rencontré la Protection suisse des animaux (SPA), sur recommandation du vétérinaire cantonal. «Lors des discussions, fort correctes, nous avons pu nous défendre sur un certain nombre de points et faire part de nos remarques», estime Gérard Queloz. Dans son rapport d'exposition 2019, la SPA relève avec satisfaction que les poulaillers ne sont plus attelés lors du Marché-Concours. Si les présentations ont pour la plupart paru exemplaires aux défenseurs des animaux, les conditions de détention, notamment dans les anciennes écuries, prêtent à critique, notamment sur la taille des boxes, jugée non conforme aux ordonnances en la matière, et sur l'impossibilité de retrait pour certains animaux. «Nous n'avons pas encore pris de mesures concrètes mais avons prévu d'aménager certains boxes différemment, considère le président. Peut-être envisagerons-nous également de limiter la circulation des visiteurs dans les écuries. Si nous pouvons agir pour le bien-être des chevaux, nous le ferons.» VEG